

24 juin 2013



DR



DR

deux coups de pédales permettent de lancer l'assistance électrique. Tout le monde pourra profiter de la beauté des paysages du pays naiton en toute aisance.

D

epuis le mois de mai, l'office de tourisme du pays de Nuits-Saint-Georges propose à ses visiteurs un nouveau service : la location de vélos électriques pour partir en toute tranquillité à la découverte des richesses du territoire. Un projet mené en partenariat étroit avec l'AGEF, association naitonne qui accueille 120 personnes en situation de handicap et dont le but est de développer leur autonomie. « Les bénéfices de l'activité permettront à l'association de trouver le budget nécessaire pour les activités que nous proposons à travers le centre d'accueil de jour », annonce Pierre Mostacci, directeur de l'AGEF. Pour le financement des deux VTT électriques, une souscription a été lancée sur le site internet d'Invy, une société dijonnaise d'investissement citoyen qui met en relation les porteurs de projet et les financeurs.

« LE PLAISIR AVANT TOUT »

Pour Carine Bajard-Hudelot, directrice de l'office de tourisme, « nous souhaitons profiter de la vocation touristique que peut nous apporter le vélo électrique ». Destination vitivinicole proposant traditionnellement des visites de caves ou de musées, le pays naiton offre également des paysages magnifiques mais souvent difficiles d'accès. « Le VTT à assistance électrique permet de rendre la découverte du territoire accessible à tous, quels que soient l'âge et la condition physique, poursuit la jeune femme. Il est important que chacun puisse profiter de cette nouvelle activité sans douter de ses capacités et appréhender ce nouveau moyen de transport. C'est le plaisir avant tout ! ». Sans effort particulier, chemins escarpés ou côtes vertigineuses ne seront plus un obstacle pour personne. « Le vélo électrique offre une réelle satisfaction pour l'utilisateur, insiste Pierre Mostacci, avec une sensation d'aisance et de facilité ». Pour l'achat des deux vélos, l'office de tourisme et l'AGEF se sont tournés vers Benjamin Lecomte, directeur de la société Nouvel Espace Mobilité, spécialiste de la mobilité durable, qui commercialise des véhicules électriques, du vélo à la voiturette, et propose des solutions de recharge. Les deux VTT disponibles à la location sont adaptés aux chemins de vignes et à la vocation touristique du territoire. Maniable et léger (22 kilos), chacun possède une autonomie de 60 à 120 kilomètres et

Des VTT électriques pour découvrir le vignoble

permet d'envisager sereinement des balades plus longues. Côté sécurité, ils sont équipés de freins à disques hydrauliques et possèdent un feu arrière. Une sacoche sur le guidon, un porte-bagages, une béquille, un cadenas et un antivol viennent compléter la panoplie. La location se fait directement à l'office de tourisme du pays, à l'heure, à la demi-journée, à la journée, ou pour deux jours. « Nous essayons de mener des partenariats avec les gîtes et les chambres d'hôtes du territoire, explique Carine Bajard-Hudelot. Déjà une quinzaine d'hébergements ont répondu favorablement pour proposer à leurs clients une activité supplémentaire dans le but d'allonger la durée de leur séjour dans la région ». La mobilité électrique constitue ainsi un véritable enjeu touristique et donc économique pour la région. Pour promouvoir ce nouveau mode de transport, l'association Bourgogne Mobilité électrique rassemble tous les acteurs à la pointe de ce domaine, comme l'AGEF et Nouvel Espace de Mobilité. « Il existe une vraie dynamique en Bourgogne, conclut Pierre Mostacci. Ce projet de VTT électrique induit un cercle vertueux : d'une part pour nous, AGEF, c'est une porte ouverte sur l'extérieur et un moyen de financer nos actions. D'autre part, cela permet à l'office de tourisme de renforcer son attractivité. Et enfin, de soutenir les jeunes entreprises partenaires, dont celle de Benjamin Lecomte ».